L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 OCTOBRE 1848.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEIS
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 20 OCTOBRE 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.
Ticket Electoral:
PREMIER DISTRICT.....JACQUES TOUTANT
SECOND DISTRICT.....J. F. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT.....MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT.....C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT.....JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT.....JAS. G. CAMPBELL.

Mes vœux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je desire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je deuvoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

LE MEETING DE MERCREDI SOIR.

Nous avons déjà rendu compte de l'assemblée de mercredi soir, mais nous n'omettrons dit des discours. Pendant que le meeting des *Rangers* s'organisait dans la salle de bal, un autre se formait à la Bourse et était harangué par M. Sevier. M. Sevier est un brillant orateur. Il s'exprime avec une netteté et une élégance extraordinaire. Il est rare qu'il ne produise pas une profonde impression sur son auditoire. Aussi les applaudissements ne lui ont-ils pas manqué. L'enthousiasme était encore plus vif à la Bourse qu'à la salle de bal, où la présence des dames que les *Rangers* avaient spécialement invitées, imposait une certaine réserve aux assistants.

Nous avons vu avec plaisir les orateurs protester contre le libelle du général William O. Butler. Ils ont trouvé de brûlantes paroles pour flétrir la calomnie. Ceux qui prétendent que le discours prononcé en 1843 par le candidat démocrate à la vice-présidence ne renferme rien d'injurieux pour l'ancienne population de la Louisiane auraient dû se trouver avant-hier soir à la salle de bal. Tous les honorables citoyens qui s'y étaient donné rendez-vous, tous les vétérans qui siégeaient comme vice-présidents, ont manifesté leur indignation avec une énergie dont rien ne saurait donner l'idée.

C'est en vain que les défenseurs quand même du général Butler cherchent à déplacer la question en faisant valoir les services que ce dernier a rendus personnellement à la Louisiane à l'époque de l'invasion. Sans doute il a coopéré à la défense du sol en 1814-15, sans doute il a exposé ses jours pour préserver la Nlle-Orléans du pillage. Notre reconnaissance lui a été acquise jusqu'au moment où il a cru devoir flétrir toute une population pleine d'honneur et de fierté. Ce dernier acte a terni son passé: Le général Butler n'est plus le défenseur de la Louisiane, il en est le calomniateur. Ce n'est pas une raison, parce que l'on a rendu un service, d'injurier plus tard celui qui l'a rendu. La reconnaissance a des bornes que l'honneur défend de franchir. Serions-nous ingrats parce que nous nous montrons sensibles à l'injure? Devons-nous bénir M. Butler qui nous a diffamés en plein Congrès, parce qu'il a combattu à côté de nos pères en 1815? Mais n'a-t-il donc pas stigmatisé ces derniers? L'honneur n'est-il pas un sentiment assez exigeant au moins que la reconnaissance?

Il y a trois mois, la plupart des habitans de la Nouvelle-Orléans ignoraient que M. Butler eût jamais diffamé la Louisiane. Aussi vîtes-la réception qui lui a été faite! Le peuple se souvenait de 1815, il voyait en M. Butler un des défenseurs de la Louisiane, et il lui a prouvé sa reconnaissance en le promenant triomphalement dans les rues de la Nouvelle-Orléans. Aujourd'hui il n'en est plus de même. Le discours de M. Butler a été publié et l'indignation a succédé à la reconnaissance. Certainement si le candidat démocrate à la vice-présidence revenait dans notre ville, personne ne songerait à renouveler l'ovation dont il a été l'objet au mois de juillet dernier.

Les journaux démocrates, aveuglés par l'esprit de parti, prétendent que la harangue de M. Butler ne renferme pas le moindre injure. Notez bien qu'ils avaient d'abord affirmé que tout ce qu'avait dit leur candidat était l'exacte vérité. Mais ils n'ont pas tardé à comprendre que ce moyen de défense ne faisait qu'aggraver le mal. Ce n'est pas en répétant avec M. Butler que la population louisianaise se composait à l'époque de l'invasion, de lâches, de traîtres et d'aventuriers que l'on pouvait espérer obtenir le pardon du pays. On est donc sorti bien vite de la voie périlleuse où l'on s'était imprudemment engagé, et l'on s'est mis à nier avec une verve digne d'une meilleure cause que le discours incriminé renfermât la moindre injure, la moindre expression blessante. Il vous appelle des traîtres et des espions;—lisez tout le discours, vous verrez que ces mots-là sont très innocens. Il vous traite très agréablement en vous appelant des danseurs;—c'est une joyeuseté de bon ton dont vous aurez tort de vous fâcher. Il nie votre patriotisme;—c'est une parole aimable que vous devriez savoir apprécier. Il vous demande ce que vous faisiez alors que les citoyens du Kentucky et du Tennessee défendaient avec vous voyiez;—lisez ce qui précède et ce qui suit cette question, et vous verrez qu'au lieu d'une impertinence, M. Butler vous adresse un compliment.

Personne bien entendu n'a pris au sérieux cette étrange justification.

Nous sommes heureux que les orateurs qui ont pris la parole à l'assemblée d'avant-hier soir aient rappelé au souvenir des auditeurs l'odieux libelle du général Butler. L'honneur et la fierté blessée dorment avec une implacable mémoire. Il est impossible que la Louisiane, cet Etat si chevaleresque, se condamne elle-même en voulant pour l'homme qui l'a diffamée.

Voici la liste des personnes qui composaient le bureau de la grande assemblée Taylorisée de mercredi soir. On verra que parmi les vice-présidens il ne se trouvait pas moins de soixante dix-sept vétérans de 1814-15.

PRÉSIDENT—Le colonel ROBERT M. MCALPIN (Président des Fillmore Rangers).

VICE-PRÉSIDENS
Choisis parmi les Fillmore Rangers.

PREMIERE MUNICIPALITÉ:
Henry Garridel, Louis Séré,
Jules Lavergne, Paulin Blanque,
Jos Hernandez. Armand Dejean.

SECONDE MUNICIPALITÉ:
Thos. L. Leeds, Copeland Hunt,
Sam. Flower, G. W. Chrisy,
M. M. Thomas. A. S. Fosser.

TROISIEME MUNICIPALITÉ:
A. E. Pierres, Lucas Caro,
Louis Heres, Alp. Canonge.
Eugène Sias, Jules Cessard.

VICE PRÉSIDENS HONORAIRES
Choisis parmi les vétérans de 1814-15.

Zénon Cavelier, Antoine Cavelier, Wm. Debuys, Lamothe Senr, Lamothe Jr., John Hewlett, Chas. Harrod, James Hopkins, W. W. Montgomery, L. Aimé Pigoreny, Christophe Toledano, Duflilo Senr. J. B. Fagot, André Castillo, L. Adam, Raphaël Toledano, L. Boisblanc, Vincent Aicard, Octave Leblanc, Senr., Simon Mitaud, John McDonough, L. Lermier, A. Chenaville, Senr., Jos. Prados, Chas. Maurian, Ant. Hebrard, Valcour Durel, Cornelius Paulding, F. Durel, Chas. Raymond, M. Dupuy, Jos. Gras, E. L. Bernard, Gaspard Gispert, Wm. Flower, F. Lafargue, J. Galvez, Gabriel Villere, Capt. S. Spredden, F. Corbejerejoles, Manuel Prados, Alex. Phillips, L. B. Blanchard, M. Barnett, Senr. Anthony Fernandez, Rich. Relf, Senr. Bre. Cherry, A. P. Lanaux, J. Boser, P. Hero, J. L. Rabasa, F. Generelly, Senr., W. Cavens, col. Vignié, L. U. Gainnié, Ed. Blanc, Senr., Et Mazureau, G. T. Latil, V. Victor, E. J. Forstall, C. Jumonville, Senr., Manuel White, F. Derville, L. A. Garridel, Senr., Louis Pilié, Senr., J. Bermudez, La villerbeuvre, Senr., J. B. Durel, Benjamin Toutant, P. Renn, A. Landier, R. Decros, J. Philips, B. Cadillan, A. McKeever, H. Cantrelle, Thos. Banks.

Secretaire—1re Municipalité—Chas. Ogier,
do 2de do Sam. Flower,
do 3me do L. P. Leblanc.

"Nous n'avons jamais calomnié notre pays," s'écriait hier soir le *Courrier de la Louisiane*, et c'est pourtant ce même journal qui publiait le 29 septembre dernier les lignes suivantes:

"Le Journal Filmoriste (*L'Abeille*) aurait-il oublié, par hasard, que la Législature qui siégeait alors, (en 1814-15) *allait passer une résolution pour livrer l'Etat aux Anglais, et que ce projet, bien arrêté déjà, ne dut son avortement qu'à la juste indignation et au patriotisme de M. Neville Dicharry, sénateur des Attakapas, que sa table de service a la hardiesse pour un infortuné général Jackson.* On sait le reste. Le général Jackson reçut l'ordre de garder les avances de la nation d'Etat, et la résolution qui devait avoir pour résultat de livrer la ville à l'ennemi, n'eut pas lieu."

Si ce n'est pas la calomnier son pays, nous ne savons pas ce que c'est qu'une calomnie.

PROTESTATION DE M. Edw. D. WHITE
REPRESENTANT DE LA LOUISIANE AU CONGRES,
CONTRE LES CALOMNIES
DE M. BUTLER.

"J'ai été attaqué, *moralement grossièrement* en face de la Chambre. Cette insulte ne m'a pas été adressée personnellement, mais elle atteint ceux que je représente.

Le peuple auquel j'ai pris part, *mes constituans, mon chef* ONT ÉTÉ VILIPENDÉS ET ODIEUSEMENT TRAVESTIS dans les débats qui ont eu lieu dans cette enceinte. On a avancé que la plupart de ceux que je représente avaient été dans la dernière guerre, des ESPIONS et des TRAITRES; on a affirmé qu'ils étaient *hostiles à la cause* que le pays avait à soutenir, et qu'ils étaient disposés à se JOINDRE AUX ENNEMIS POUR COMBATTRE LEURS FRÈRES D'ARMES. Ces infâmes accusations ont circulé sans aucune contradiction. D'après les règlemens, il n'est présenté aucune occasion pour les examiner et pour les démentir. Dans vingt quatre heures, cette session va être *close* et son terme atteint. Ces offenses calomnieuses seront placées dans un siècle avec un nombre de documents historiques.

La cause de la justice, l'injure gratuite faite à l'une des plus nombreuses fractions du peuple des Etats-Unis, la réputation de notre glorieuse patrie, tout cela ne peut, on doute, au représentant des Etats-Unis, dans la chaire d'où j'ai mon droit de parler, *de m'abstenir de jeter un mot de protestation contre ces* INSULTES.

Il faut que l'on sache jusqu'où peut aller ces accusations sont brodées, jusqu'où on sache qu'elles sont de nul point de vue stratégique, et qu'il n'y a rien de plus aisé que d'en prouver la fausseté."

CALOMNIES DU GENERAL BUTLER
REFUTÉES PAR LE GEN. JACKSON.

Quartier-généraux, 7e division militaire,
27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,
Maire de la ville de la Nlle-Orléans.

Monsieur—

Profondément touché, dès mon arrivée, de l'unanimité et du zèle patriotique déployés par les citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je serais bien coupable d'avoir tout autre occupation que celle de pourvoir à leur défense m'avait empêché de *reconnaître publiquement leurs mérites*.

Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans de votre honorable cité *la haute opinion que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de l'ordre et de leur attachement aux principes de notre excellente constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un péril extraordinaire et la magnanimité avec laquelle ils ont oublié toutes les causes que le voisinage de l'ennemi devait faire naître*, ne sont pas plus dignes d'admiration que l'humanité dont ils ont fait preuve envers nos malades et nos blessés et même envers les prisonniers. La libéralité avec laquelle leurs représentants au Conseil de Ville ont pourvu aux besoins des familles des combattants, atteste une humanité relevée et produit sur elles les plus bienfaisants. *On trouverait difficilement une population qui fut plus digne d'éloges que celle de la Nouvelle-Orléans.*

Tandis que les braves gens qui furent sur le champ de bataille et s'opposèrent aux progrès de l'ennemi, les soldats gardaient la ville et y maintenaient le bon ordre. Les hommes même encourageaient leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature, les douceurs et que la beauté et les grâces des jeunes dames rendent irrésistible, elles se sont distinguées encore d'avantage, et mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remerciments. Dites-leur que les femmes et les filles de ceux qui étaient accourus pour les défendre pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à si peu d'exceptions près, *les maris, les frères, et les autres parents dont de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi vous permettra de reprendre l'exercice de votre charge et rendra les citoyens à leurs travaux ordinaires. *En s'exposant bravement aux dangers de la guerre, ils se sont montrés dignes des bienfaits de la paix.* Je ferais preuve d'ingratitude, si je ne me montrais pas sensible aux marques de confiance et d'affection dont vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet les mesures que j'avais prises pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et j'en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remercîments pour le zèle actif, l'énergie et la sollicitude que vous avez déployés dans l'exercice des devoirs qui vous étaient confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre très obéissant serviteur,
ANDREW JACKSON,
Major-Général.

OPINION DE M. YANCEY,
Ex-Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit juge selon ses actes. M. Cass est une girouette politique.—C'est un AMBITIONNEUX SANS COEUR, UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

JOHN STRODT & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grilles à Bronze.
MONUMENTS:
Tombeaux, plaque à inscriptions, pierre de tombes
et tout autre espèce de marbre.
CHAUX DE THOMASTON:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique
ciment plâtre, sable blanc Anglais, briques à feu
de Pittsburg et Pennsylvanie.

M. JOHN STRODT a transféré son domicile du No. 56, rue de la Bourse, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

J. H. SCHOOT,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
4 juin—1an.

CIGARES sur la Havane. A vendre par
LABORDE & RIQUES,

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE,
Transmise à l'Abeille.

Notre correspondant de Baltimore nous a transmis hier la dépêche suivante. Elle porte la date du 17, et elle est probablement aussi récente que toutes celles qui ont été reçues jusqu'à ce moment. Il n'y a plus de doute que WM. F. JOHNSTON ait été élu gouverneur de la Pennsylvanie.

BALTIMORE, 17 octobre 1848.

"Le *Britannia* a été télégraphié à New-York. Le gain de Johnston aujourd'hui est de cent voix au-dessus du rapport d'hier. On croit à Philadelphie qu'il est sûr."

Voici, d'une autre part, une dépêche adressée de Charleston, au *Picayune* à la date du 18:

"Selon le vote officiel, l'élection dans la Pennsylvanie est encore douteuse. Johnston est en avant de 400 voix, et l'on n'a pas encore reçu le rapport du comité de Potter. En 1844, le comité de Potter a donné à Polk une majorité de 314 voix."

Ce même comité de Potter a donné 183 voix de majorité à Van Buren en 1840, et l'année dernière Shank y a obtenu une majorité de 247 voix. Si les retours sont officiels, comme on le dit, l'élection de Johnston est certaine.

OHIO.—Notre dépêche ne dit rien de l'Ohio. Voici celle du *Picayune*:

"On croit que Ford est élu dans l'Ohio. Les deux chambres de la législature sont whigs."

Seconde dépêche.

ARRIVÉE DU STEAMER BRITANNIA.
Nouvelles d'Europe de sept jours plus récentes; baisse sur les cotons.

Nous avons reçu hier soir de notre correspondant de New-York une dépêche télégraphique sous date du 18 courant, annonçant l'arrivée du steamer *Britannia*, parti de Liverpool le 30 du mois dernier. Une partie de cette dépêche est tout à fait inintelligible, et nous force à nous renfermer dans la portion que nous pouvons comprendre. Le coton fait à baisse à Liverpool de 1/8 d, les autres qualités n'ont point varié; le coton ordinaire est toujours coté 3 1/4 d; farine américaine 32 s. à 33 s. le baril; maïs 31 s. 37 d. le quarter. Vient ici le paragraphe que nous n'avons pu déchiffrer, "*France.... l'Allemagne en République.*"

Troisième dépêche.

NEW-YORK, 18 octobre (après-midi.)

Le marché au coton n'a pas varié, les ventes sont de 1,000 balles. Il n'est vendu 12,000 barils de farine de $5 12 1/2 à $5 68 1/2 suivant la qualité. (Environ 40,000 boisseaux de maïs ont été faits à 65 à 71 c.; le dernier prix pour maïs jaune. Le mess porc est peu actif à $12 75 le baril. La graisse en baril vaut 8 1/4 c. la liv. Le steamship *Falcon* est parti pour la Nouvelle-Orléans aujourd'hui à 4 heures après-midi.

OHIO ET PENNSYLVANIE—Une dépêche en date du 13, adressée de Louisville au *Delta*, annonce que trente-six comtés, dans la Pennsylvanie, ont donné une majorité whig de 10,398 voix; en 1844, ils n'avaient donné qu'une majorité de 3,762 voix. On attend encore les retours de vingt-quatre comtés. Ils ont donné en 1844 une majorité démocratique de 8,056 voix. Si ces retours sont exacts, Johnson serait élu à une majorité de trois mille voix au moins et peut-être de six mille voix. Les nouvelles de l'Ohio sont obscures. Le vote pour le gouverneur est encore douteux, mais il paraît certain que les whigs ont la majorité au Sénat et à la Chambre des Représentans.

CAROLINE DU SUD.—Les journaux de Charleston publient un certain nombre de retours pour les membres de la Législature, mais comme on garde le silence sur le parti auquel appartiennent les élus, il est impossible d'en tirer aucune conclusion. Cependant, d'après le langage des journaux, nous sommes porté à croire que Charleston, Georgetown et Richland ont nommé les candidats taylorisés. L'honorable JOSEPH A. WOODWARD et l'honorable A. BURT ont été réélus au Congrès.

GÉORGIE.

Le Sténannah Republican, du 14 courant, a reçu de Macon la dépêche suivante:

"On a reçu les retours de tous les comtés, et la majorité démocratique dans la Georgie est seulement de deux cent soixante-une voix."

C'est un gain de 2,200 voix sur le vote congressionnel de 1844. Qu'en pensent nos adversaires? En novembre, lorsqu'il s'agira de se prononcer entre Cass et le vieux Rough and Ready, la pauvre majorité locofoco se dissipera comme une fumée, et la Georgie se placera parmi les Etats whigs.

FLORIDE.

Dans les comtés dont on a reçu les retours, la majorité de BROWN, candidat whig au poste de gouverneur, est de 503 voix, et celle de CABELL, candidat whig pour le Congrès, de 741 voix. A la dernière élection, la majorité de Cabell n'allait pas jusqu'à 100. Il y a encore onze comtés dont on attend les retours; on estime qu'ils donneront une majorité nette de 50 à 75 voix contre Brown et Cabell. Jusqu'ici 21 whigs et 9 locofocos ont été élus à la Chambre des Représentans, qui compte 40 membres. Le Sénat se compose de 19 membres; on sait déjà que 11 whigs et 6 locofocos y ont été élus. La législature devra élire un Sénateur au Congrès des Etats-Unis, en remplacement de M. Westcott dont le terme expire le 3 mars prochain. Quelque bon whig taylorisé succédera à M. Westcott.

BALTIMORE.—*Elections municipales.*—L'élection d'un Maire et des membres du Conseil de Ville a eu lieu à Baltimore le 11 de ce mois. Stansbury, candidat locofoco, a été élu maire à une majorité de 886 voix. Les whigs ont élu 10 membres au Conseil de ville et les démocrates 20.

LE TÉMOIGNAGE D'UN ADVERSAIRE.—Il y a huit ans, le 11 janvier 1840, M. Butler, actuellement candidat démocrate à la vice-présidence, faisant un discours sur la guerre de la Floride, parla dans les termes suivans du général Taylor:

—"Le général Taylor a succédé au général Jesup dans le commandement, et *comme je n'ai entendu élever contre lui aucune plainte, je présume qu'il n'en existe pas.* Heureusement pour lui, il est whig, et, heureusement pour le pays, *c'est un soldat de premier ordre.*"

Les journaux démocrates n'en continueront pas moins de nier la bravoure et les talens militaires du général Taylor. C'est un parti pris chez eux.

ORAGE.—Un violent orage a éclaté dans le voisinage de Charleston, le 13 de ce mois. Les eaux refoulées par le vent ont inondé les wharfs et une partie de la ville.

Chronique Locale.

RECORDER GÉNOIS.—LE BIGAME.—Philippe Krupp, que nous avons vu hier comparaître devant cette Cour, sous une accusation de bigamie portée par l'épouse No 2, a fourni un cautionnement de $1000 garantissant sa comparution. L'examen de cette affaire ne pourra avoir lieu qu'au retour de la commission qui a été envoyée à Calveston pour constater l'existence de la première femme.

VOL.—John Marshall, un des nombreux vagabonds auxquels le juge McHenry a donné la clé des champs mercredi passé, s'est empressé de venir mettre une seconde fois la clémence du juge à contribution. Il a comparu hier devant le recorder Génois pour avoir volé une paire de bottes à P. Peterson. Il a été envoyé de nouveau devant la 1ère Cour de District.

—Wm. H. Jackson, un autre vagabond pardonné mercredi dernier par le juge McHenry, a comparu devant le recorder Génois pour avoir volé une paire de pantalons, une aire de souliers et une bague, appartenant à un esclave. Cet accusé s'est conduit devant la Cour de la manière la plus inconcevable, envoyant promener les juges, les jurés et la prison avec une pantomime insultante qui prouve qu'il est parfaitement familier avec eux. Il a été envoyé devant la 1ère Cour de District

VAGABONDE.—Malinda Brennan a été envoyée devant la 1ère Cour de District comme vagabonde incorrigible.

RECORDER BALDWIN.—VOL ET ASSAUT.—James Mitchel *alias* Smith, J. Berne et P. Boyle ont été arrêtés hier, pour double accusation de vol et assaut, porté contre eux par S. P. Quinn. Il paraît que le plaignant fut assailli dans la nuit du mercredi par les individus ci-dessus nommés, et qu'il fut enlevé de force son habit et un cousseau Congreve qu'il avait dans sa poche. Le cousseau et l'habit ont été trouvés en possession de Smith. Ils ont tous été envoyés devant la 1ère cour de district.

—VOL A BORD DU CRESCENT CITY.—Isaac Washburn et Jesse Washburn comparaissent devant cette cour, accusés d'avoir volé du Portugaise à bord du *Crescent City*. Une partie des objets ayant été trouvés en la possession de Isaac Washburn, il a été envoyé devant la première cour de district, et Jesse a été acquitté.

ACQUITTÉ.—J. B. Mumford que nous avons vu paraître il y a peu de jours devant cette cour sous accusation de faux en écritures, a été acquitté faute de preuve.

UN PAUVRE DIABLE.—J. L. Smith, Alexandre Rogrosin et Chs. A. Page accusés par A. F. Martin d'escroquerie, au moyen d'une vente à l'encan simulée, ont reçu la répartition de jugement suivant: Rogrosin a été envoyé devant la 1re cour de district, non obstant d'escroquerie et de subornation à la Page a été envoyé devant le juge Page pour escroquerie d'escroquerie simple, et Smith a été acquitté.

TRAGEDIE MUNICIPALITÉ.—AMAUTE ET BATAILLEUSE.—Stanley Dunning et William Parker ont été arrêtés hier, pour avoir jeté des pierres chez J. Foote et Previt terrassé à coups de bâtons.

—Joseph Goine a été arrêté pour avoir semillé et battu Mme Watson.

VOL.—Dennis Cotuleer a également été mis sous clé pour avoir volé un paquet de linges.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

On se remet à la Constitution. Il était encore une fois de la prise de mort. Mr Isidore Bavignier se lève des nombreux de la Montagne. Il reprend sérieusement que pour compte le théorie de M. Victor Hugo. Point de rôle compte, dit-il, ni en politique, ni en matière criminelle. M. Wolowski demande à exprimer sur ce point son opinion, l'Assemblée ne veut pas le permettre. On réclame sur l'objet en discussion le scrutin de division sur l'insertion des noms des votans au *Moniteur*. Le scrutin donne le résultat que voici.—Nombre des votans, 714.—Pour l'abolition, 216.—Contre, 498.—La peine de mort est donc maintenue en matière criminelle.

Pendant que la Chambre se livre encore à l'émotion qui résulte de ce vote, M. le général Lamoricière, ministre de la guerre, vient demander l'urgence pour son projet de colonies agricoles en Algérie.—Citoyens représentans, dit-il, 90,000 familles attendent votre décision avec impatience. Ne prolongez pas les retards. L'objet est grave. Faisons en sorte que les nouveaux colons puissent arriver en Afrique assez à temps pour labourer les terres que la République mettra à leur disposition.—La Chambre est soumise à décider que la discussion aura lieu d'urgence, probablement dans la prochaine séance, si l'ordre du jour le permet.

Bien que la question de la peine de mort vienne d'être résolue d'une manière bien équivoque, plusieurs représentans reviennent à l'assaut et en portent encore. En prenant lieu, M. de Ladre demande que la peine capitale soit toujours en vigueur à l'égard de ceux qui trahissent la patrie.—Si nous avions eu la main ouverte qui vient prendre la France sous Waterlion, point de doute que nous ne fussions tous disposés à les condamner sur dernier supplice, dit-il.—Là-dessus il propose un amendement.—On le repousse.—La parole est à M. Xavier Durrieu.

M. Xavier Durrieu est un représentant semi-montagnard, qui est généralement renommé pour se moucher sur sa gauche. Dès qu'il gravit les rampes, les 300 tirent leurs foulards et exécutent un concert nasal bien ensemble. Personne ne pourrait donner une idée. Cependant M. Xavier Durrieu ne bronche pas, il entame avec un sang froid admirable cette vieille question de la peine de mort.—J'espère, s'écrie-t-il, qu'on n'osera du bourreau que dans les cas de nécessité extrême.—On dirait vraiment, à entendre M. Xavier Durrieu, que le bourreau s'occupe à prendre chaque jour le plus grand plaisir à dresser des échafauds et à recueillir des troncs sanglans dans le fatal panier. Mais grâce au ciel, les représentans de la Montagne mettent fin à ce long dithyrambe des philanthropes. L'article est voté pour la seconde fois:—il ne manquera pas de sanction.

Voici la question des colres. La Constitution consacre encore le principe de la liberté absolue.—Un Français peut être catholique, calviniste, grec, juif, guèbre, mahométan, tentateur de Brama, etc., etc.—Nul n'y trouve à redire. Cependant, M. Pierre Leroux apparaît, toujours avec un mouvement de la main, Alexandre-le-Grand regrettait de n'avoir pas sous la main un sculpteur à qui pût dire: Tu dois tailler le mont Athos; M. Pierre Leroux regrette sans doute de ne pouvoir pas faire à lui seul la grande Constitution d'un peuple de 36 millions d'âmes; mais, au moins, il veut en faire et en délibérer le plus possible! Par exemple, il demande que tous les cultes soient libres; mais qu'aucun ne soit salarié par l'Etat. Comme le manuscrit est volumineux, on prend le parti de causer pendant sa lecture. Les conversations ne cessent qu'à l'arrivée de M. de Montalembert.

Celui qui écrit ces lignes a toujours professé le plus grand respect pour la personne et pour le talent de M. de Montalembert. Il l'a répété dans cinq années à la chambre des pairs où il s'érigeait volontiers en champion des idées libérales en faveur des opprimés de tous les pays, et dans la tribune. Tantôt le jeune orateur parlait en faveur de la Pologne lâchement démembrée par ordre de M. de Metternich; tantôt il défendait avec éloquence la cause si légitime des chrétiens de Lisbonne. Il était toujours le même, de la fougue et de la conscience. Hélas! il n'est plus reconnaissable. Non, ce n'est plus le même orateur. Il est déjà à cent lieues de ce qu'il était le lendemain de ces belles journées de juin, alors qu'il parlait si bien de la loi sur les chemins de fer. Il aborde la grande question de la liberté de l'enseignement; il y est froid, long, embarrassé. Il y entre dans toutes sortes de personnalités oratoires qui le font interrompre à chaque bout de champ par l'Assemblée. "La société est profondément malade, s'écrie-t-il; on ne la guérira pas avec des sabres et avec des canons, mais avec des idées." Il cite Napoléon. Selon lui, cet homme qui a réalisé le plus haut type de la force humaine, désespérait de la force. "La force peut l'emporter toujours sur le sabre." Le général M. de Montalembert décourage, en arrive, malgré lui, à conclure, que l'auteur aussi aurait une idée communiste que l'ordre social actuel ne sait combattre qu'avec des troupes, tandis qu'il faudrait les combattre..... Par des moyens économiques. On rit en se recommandant l'orateur. Mais il revient à la charge, à chaque instant, il proclame, tristement, il est vrai, que le triomphe de demain est pour les socialistes.—Vainement on prétendrait le contraire. Le président lui dit que ces craintes-là sont chimériques, il en trouvera.

Pour nous, nous rappelerons le mot de Gil Blas à l'archevêque de Tolède, et nous dirons, quoique à regret, à cet orateur si profond si brillant: "Vous baissez, monsieur l'orateur."

(*Corrosive.*)

UN MOYEN D'ÊTRE FORT.

Décidément, tous les gouvernements se copient d'une désespérante façon. Il n'y a pas un qui ne se prétende issu du vœu national, mais pas un non plus qui ne croie prudent de se prémunir convenablement contre cette unanimité vraie ou prétendue. Tel est le vice organique de tous les pouvoirs qui se sont succédés depuis 60 ans; nous pensions que la République se tiendrait en dehors de cette dangereuse manie, pour ne pas marcher, comme en une lorierie, dans le grand principe du vote universel. Mais il n'en est rien.

Tous les jours, les feuilles du nouveau pouvoir enregistrent avec complaisance les poursuites dirigées contre les amis de tel ou tel prétendant. Avant-hier c'était M. Vignié, que son ancienne subsistance eux lois pour avoir affiché la candidature du prince de Joinville; hier d'était un marchand de gravures et un club composible, dit-on, d'avoir mis sur vos portraits de Henri V. Demain viendra probablement le tour de prince Louis, prétendant bien avoué, mais dont on a toutefois laissé jusqu'ici tranquillement défiler les lithographies et proclamer la candidature.

Qu'est-ce à dire? et sommes-nous sous un régime de vérité ou de fiction? Un tel proscrit, il est vrai, certains individus du territoire français; respect est dû à cette loi, et pour ne pas vous pouvez faire déclarer coupables ceux des proscrits qui chercheraient à rentrer sur le sol natal, ou les partisans qui voudraient favoriser leurs folles tentatives. Mais en quoi un portrait vendu, en quoi une candidature même, peuvent-elles être coupables?

Si un portrait suffit pour ranimer les idées monarchiques, pourquoi ne pourrait-il pas des princes ou des idées couronnées; déchirer notre histoire et les images si populaires de Louis XII, Henri IV, voir même de Louis XIV et de Napoléon.

Quant aux candidatures, ne voyez-vous pas qu'il y a plus que de la maladresse à ne pas les laisser se produire librement et au grand jour, et que d'ici peut priver votre tel de la Nlle Belle des sanctions, celle du suffrage du pays? Ne serait-ce rien que de pouvoir dire: "Voyez ce représentant du principe déchu, il a voulu dans sa folle présomption affronter le vote de ses concitoyens; il peut maintenant juger de sa popularité et compter ses suffrages!" Aimez vous donc mieux entendre répéter tout bas: "On n'étouffe et l'on ne bâillonne que ceux dont on a peur."

Tenez, messieurs nos gouvernans, la formule républicaine du suffrage universel, nous semble une si belle et si loyale chose, qu'à votre place nous n'hésiterions pas à soumettre à la nation de pays, non-seulement la Constitution et la nomination du chef de l'Etat, mais encore le principe même de la forme gouvernementale à adopter. Quoi que l'on fasse, croyez-vous, on ne parviendra jamais à faire sortir des entrailles de pays autre chose que ce qui y est réellement. Essayez-donc si vous voulez être sûrement fort.

Nous pouvons vous donner cet avis salutaire, nous les ennemis de tout prétendant ou de toute formule qui voudrait s'imposer au pays par la violence, ou s'y glisser par surprise.

(*Corsaire.*)

TRUC IMPÉRIAL.

Réjouissez-vous, compères du Cirque-Olympique! Triomphez, 4 Marco-Saïni-Hilaire! Sois heureux, bon Gilbert! Et toi, sublime zombre du brave Edmond, bondis de joie dans ta tombe!

Aigle immortel, tu t'en iscarnal en trois cent mille affiches! Glorieux fanâme, tu nous apparaîs en millier de bulletins! Résolutions circulaires, papiers multicolores, fabuleux scrutin, de haut des Pyramides, quarante siècles vous contemplent! ha!....

O esprit français! Ô ô ô infinitésimale, centenaire mystérieux de la liberté comment nous tous les présages? O énigmatique réveil de chouvelisme! O pourquoi revendications de la colonne de pesat! O monsieur vous commandez coq et de l'aigle! O bigarrure de la pensée publique! O pyramidalité des principes et des opinions!.... O longuipine!.... Ceux qui sont à l'hélice ne tardaient dans l'ardeur fantasque des *Droits de l'Homme* entonnent aujourd'hui le vieux refrain:

Rendez lui son petit chapeau,
Sa redingote grise
Et sa noble devise!....

Bonapre hors!

Salut, Wagram! Salut, Iéna! Salut, Austerlitz! Salut, vieille garde!.... Honneur pour le petit caporal! Honneur pour le neveu de son oncle!....

Pour le coup, Auguste Vacquerie, tous ont, tu en complétement battu, vous, *Droits!* Car voici l'Empire qui jaillit du néant, et avant lui les trompettes impériales vont résonner sur toute la ligne!....

Vous revoyez, bride abattue et étendues déployées, toute cette poésie "molle, innocente, inoffensive" dont vous vous enfantez, mais qui ne vous "mettait rien", comme dit J. J.

Car enfin, je ne comprendrais pas la résurrection de l'aigle sans le tragédie de l'Empire.

C'en est donc fait! *Dupuidiotes* a vécu! Les Lear de Langlet vont pleurer comme gelée le ciel en sera chauvel.... nous bâillerons à l'ombre; mais ce sera triste. Le peuple français n'en demandait pas tant.

LES NOUVEAUX OUVRIERS.—Ce ne sont pas ceux-ci: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ; au contraire, nous les voyons partout. Cependant, vous savez ce qui en est de la LIBERTÉ, depuis les lois de l'état de siège, de l'ÉGALITÉ devant les fusils du pouvoirs et les balles aristocratiques de M. Marrast, de la FRATERNITÉ depuis les journées du 23 juin et suivantes. Nous verrons par nous-mêmes ce que vaut la constitution à naître. On ne peut plus les oublier; il est fait trop de bien pour cela, demandez au commerce, à la propriété, aux colonies surtout. Ce qui nous sera bien oublié, et que nous voudrions voir en tête des préambules, d'ici, après ou avant la trainée réputationnelle ci-dessus:

Fondéré et DOUTÉ.

Nous ne parlons pas de la vérité qui semble ne plus devoir sortir de son puits.

La société nous paraît périr par l'absence de la vérité et de la réalité, et, s'il faut vous le dire, c'est par la qu'elle a vécu bien long-temps. La famille honnête, laborieuse, économe, ne donnera par la fillite ou l'improbité; l'autorité périt par la défaut de dignité. Nous demandons l'inscription de ces mots au frontispice de la République; ce n'est pas